

au ministre des Finances et Receveur général, soit au Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et Registraire général du Canada ou au secrétaire parlementaire de l'un ou de l'autre relativement au projet de loi relatif aux bateaux de pêche.

Le ministre concerné a-t-il l'intention de convoquer un comité parlementaire pour étudier les différentes faillites qui se sont produites, afin de rendre justice, peut-être, à tous ceux qui en ont subi les conséquences?

[Traduction]

L'hon. L. T. Pennell (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je tiens cette question pour préavis et la signalerai au registraire général suppléant à son retour.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'OPPORTUNITÉ D'UNE DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE SUR L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. P. V. Noble (Grey-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Étant donné que, cette année de notre centenaire, la circulation sur nos routes sera des plus intenses, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre, maintenant ou d'ici quelques jours, quelle est l'attitude exacte du gouvernement en ce qui concerne les aspects importants de la sécurité routière et quelles initiatives le gouvernement entend prendre à cet égard?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il ne serait pas à propos de ma part de faire une déclaration de ce genre, qui serait assez longue, à l'appel de l'ordre du jour. Toutefois, je puis dire que j'ai participé à une réunion très utile avec mon collègue le ministre de l'Industrie et des membres du conseil canadien de la sécurité routière avant-hier dans la matinée, et que nous leur avons promis notre collaboration. Le ministre intéressé pourra peut-être faire une déclaration plus détaillée à un moment plus propice.

LES FINANCES

LE RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA FISCALITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Reynold Rapp (Humboldt-Melfort-Tisdale): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Quand présentera-t-on à la Chambre le rapport Carter sur la fiscalité?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, puis-je répondre à cette question? Mes renseignements sont plus récents je crois, que ceux du premier ministre. J'espère qu'au moins les cinq premiers volumes du rapport de la Commission Carter me seront soumis en février et que je pourrai les déposer dès que je les recevrai.

M. L. M. Brand (Saskatoon): Question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Vu les déclarations faites hier par un des membres de la Commission Carter, le président de la *Canadian Tax Foundation*, je voudrais savoir si le ministre des Finances pense comme M. Vineberg que le rapport Carter va bouleverser les Canadiens et leur causer beaucoup de soucis et d'angoisse.

M. l'Orateur: A l'ordre.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question qui découle de celle du député de Saskatoon. M. Vineberg, l'un des membres de la Commission, avait-il raison de dire que le rapport serait rendu public un samedi, peut-être le 11, le 18 ou le 25 février, afin de ne pas affecter la Bourse durant ses heures d'affaires? En outre, sa prédiction quant au contenu du rapport est-elle inexacte? Est-il vrai qu'un impôt non rétroactif sur les plus-values en capital serait l'une des recommandations?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je suis certain que le très honorable représentant est plus au courant que moi des vues de cette commission qu'il a lui-même créée. Je n'ai pas lu le rapport. Je ne sais rien d'autre que ce que j'ai lu dans les journaux au sujet des dates possibles.

[Français]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

MONTRÉAL—REFUS DU CCRO DE RECONNAÎTRE LES UNITÉS DE NÉGOCIATION DES EMPLOYÉS DES USINES ANGUS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Maurice Allard (Sherbrooke): Monsieur l'Orateur, je m'adresse au très honorable premier ministre.

Comme le Conseil canadien des relations ouvrières vient de refuser la reconnaissance des unités naturelles de négociation, au sujet de la demande des ouvriers des usines Angus, le gouvernement consentirait-il enfin à amender la loi fédérale sur les relations industriel-